L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 18 JUIN 1895.

Cyclone dans le Kansas.

Presse Associée.

Kansas City, 17 juin—On annonce qu'un cyclone a causé la mort de deux personnes et a démoli une vingtaine de demeures près d'Emporia, dans le Kansas. L'ouragan a atteint Kansas City, quelques instants après, et s'est manifesté sous la forme d'une pluie torrentielle.

C'était un véritable déluge ; l'eau s'élevait à un demi pied dans les rues ; de grands dommages ont été causés aux sous-sols.

La doctrine Monroe.

Presse Associée.

Washington, 17 juin—Il y a toutes raisons de croire que le gouvernement des Etats Unis aura prochainement l'occasion de donner une nouvelle interprétation à la doctrine Monroe, comme applicable à l'acquisition, par l'Allemagne, d'une île au large de la côte du Vénézuéla, pour l'établissement d'une station navale.

En ces temps derniers, d'énormes capitaux allemands ont été placés au Vénézuéla dans des circonstances très particulières. Le gouvernemt du Vénézuéla a donné aux capitalistes allemands une garantie d'intérêt de sept pour cent, pour la construction d'un chemin de fer dont le coût estimé était de quatre millions de dollars, mais qui a nécessité en réalité huit millions. Par les termes de la convention, le Vénézuéla est maintenant responsable envers le syndicat allemand d'un intérêt de sept pour cent sur ces huit millions. Les promoteurs de l'entreprise n'ont jamais espéré qu'elle rapporterait autant.

On dit que ce sont cette garantie et d'autres intérêts semblables qui font regarder avec faveur, par le gouvernement allemand, l'acquisition d'une île près des côtes du Vénézuéla, pour l'établissement d'une station navale une sorte de base d'opérations pour l'Allemagne sur le continent américain.

Les circonstances sont telles qu'elles font penser que les Etats-Unis auront à définir jusqu'à quel point l'acquisition d'un territoire dans l'Amérique du Sud, par une puissance étrangère, est compatible avec la doctrine Monroe.

Des informations officielles, récemment reçues à Washington, annoncent que Sir Vincent Barrington, représentant les plus importants intérêts anglais au Vénézuéla, a fortement insisté auprès du gouvernement de la Grande Bretagne, sur l'importance d'un règlement amical avec ce pays, comme le meilleur moyen d'y protéger les intérêts Britanniques.

Senor Andrado, le ministre du Vénézuela à Washington, questionné au sujet du but que poursuit l'Allemagne, à répondu qu'il n'est informé d'aucune intention d'acquérir une île appartenant au Vénézuela pour l'établissement d'une station navale.

Les renseignements obtenus par l'administration de Washington viennent d'autres sources. On pense que le ministre des Etats-Unis au Vénézuéla, M. Thomas, qui vient justement de partir pour son poste, est parfaitement au courant de la question.

On croit également que le nouvel ambassadeur d'Allemagne, qui doit arriver bientôt à Washington, possède des explications complètes sur les vues du gouvernement de Berlin.

DERNIERE HEURE.

Prise d'un camp insurgé.

Presse Associée.

La Havane, 17 juin—Les troupes espagnoles se sont emparées d'un camp des insurgés, d'une grande quantité d'armes et de munitions et de trente-deux chevaux. Les rebelles ont eu quatre tués, dont le capitaine Crescendo Castillo ; ils ont eu aussi sept blessés.

Les réguliers n'ont eu qu'un tué et trois blessés.

L'amiral Delgado Parejo est arrivé d'Espagne et a pris le commandement des forces navales. Il se prépare à donner des instructions sévères aux commandants des navires de guerre.

Nouvelles du Mexique.

Presse Associée.

Mexico, 17 juin—Une grande plantation de caoutchouc située dans l'état de Chiapaz a été achetée par un syndicat anglo-allemand.

Le directeur-général du chemin de fer du Mexican Central, M. Nickerson, est arrivé avec sa famille.

C'est un fait connu que le directeur-général du chemin de fer de Monterey au Golfe, Robertson, devra bientôt quitter son poste, le chemin de fer devant être transféré au syndicat belge.

Les bons du Mexique n'ont jamais été à un prix si élevé qu'en ce moment.

Les navires composant la marine du Mexique vont être affectés au service des douanes, mais ils seront armés de façon à pouvoir être utilisés en cas de guerre. Ils seront désormais sous la direction du ministre des finances ; le gouvernement fera ainsi une grande économie.

Marchés Divers.

Paris, 17 juin, 4 p. m.—La rente 3 pour cent est cotée à 102 francs 5 centimes à-compte.

Londres, 17 juin.—Consolidés au comptant 106 7[16 ; à terme 106 7[16.

Liverpool, 17 juin.—Coton spot—demande modérée et les prix en faveur des acheteurs. Middling américain 3 25[32. Ventes 8,000 balles, dont 500 pour la spéculation et l'exportation. y compris 7,400 américain. Recettes 2,000 balles, tout coton américain.

Futurs—calmes mais stables à l'ouverture et calmes à la clôture.

Livraison en juin 3 45[64 à 3 46[64, juin et juillet 3 45[64 à 3 46[64, juillet et août 3 46[64, août et septembre 3 48[64, septembre et octobre 3 48[64, octobre et novembre 3 48[64 à 3 49[64, novembre et décembre 3 49[64 à 3 50[64, décembre et janvier 3 50[64 à 3 51[64. janvier et février 3 51[64 à 3 52[64, février et mars 3 53[64.

Tenders 400 balles anciens régistres.

New York, 17 juin—Les futurs sont faciles à la clôture.

Ventes 100,500 balles.

Janvier 712, février 717, mars 722, mai ——, juin 690, juillet 693, août 696, septembre 695, octobre 702, novembre 707, décembre 708.

New-York, 17 juin—Middling Gulf 7 7[16, Middling Uplands 7 3[16. Coton calme à la clôture.

Estimation des recettes de coton dans tous les ports aujourd'hui : 2,000 balles contre 2,509 la semaine dernière et 1,170 l'année dernière. Cette semaine 15,000 balles contre 14,903 la semaine dernière et 12,803 l'année dernière. Memphis 77 ; l'année dernière 61 ; Houston 237 ; l'année dernière 515.

Se teindre ou non est *simplement* une affaire de goût. Il est de bon goût de se servir de la Teinture de Buckingham pour les Favoris.

FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 18 Juin 1895.—Indications: pour la Louisiane: Temps averses probables ; vents du sud.

Température du 17 juin 1895.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens.
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin....	84	26
Midi..............	94	31
3 P. M............	80	24
6 P. M............	78	23

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District—Les successions suivantes ont été ouvertes :

Sylver B. M. Tibier, W. M. Pringle, Frédérick Schluter et James Hale.

I. L. Lyons et Cie vs E. E. Lankford—réclamation de $726.92 sur un compte-courant.

A. McLellan et autres vs W. B. Léonard—action en recouvrement de $300 sur des billets.

St-Charles R. R. Co. vs Board of assessors—mandamus.

Quassaick National Bank vs Irena Mfg Co.—action en recouvrement de $423.46 sur des billets.

A. McLellan et autres vs M. J. McAdam—$154.66 sur des billets.

George Jurgens vs James Smith—$416.66 sur un jugement.

Mme S. Lowenburg vs Mme A. V. Hyde—possession de $2,000.

Metropolitan Bank vs C. W. Hornor jr—réclamation de $205.56 sur un jugement.

Première Cour de Police Correctionnelle.—Oscar McDonald—ivresse et bris de paix ; $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Geo. Martin—allures suspectes ; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Doolie Bell, Wm. Gillen, Jno Lyle, Steve O'Donnell, Steve O'Leary, Raphael Carroll et Louisa King—bataille et bris de paix ; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Chas Adams, Hy Cornish, Jas Brady et Ephriam Dunn—jeux illicites ; $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

P. E. Voorhies et Jno Williams—violation de l'ordonnance 3888 ; $250 d'amende ou 5 jours d'emprisonnement.

Wm Dooley—ivresse, bris de paix et langage obscène ; $50 d'amende ou 60 jours de prison.

Jno M. Laporte, Jno La-sus, Victor Longo, Adèle Tujacque, Dominik Virgetz, Herman Niennan et Jno Culpepper—violation de la loi du dimanche ; renvoyés au 21 juin, sous $250 de caution.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle—Eliza Taylor—allures suspectes ; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

B. Figilstein—bris de paix ; $10 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Viola Hayes et Marie Demoulen—vagabondage ; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Lee Ellis—bris de paix ; $5 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Eva Miller—ivresse et bris de paix ; $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Salvator Otello et Tony Schiro—bataille et bris de paix ; $5 d'amende ou 30 jours de prison.

Joseph Salvey—violation de l'ordonnance 4,782 ; $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

A. J. Pratt—attaque à main armée ; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Mamie Allen—ivresse et bris de paix ; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Mary Howard et Harriett Simms—bataille et bris de paix ; $5 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Florie Sylvester, Luella Owens et Lou Vallere—vagabondage ; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Chas Arana—diffamation ; $250 de caution.

James Gordon et D. Brown—écrasé et tué ; $1,000 de caution.

Chas A. Wagner, Jacob Smith, Louis Millett et Paul Millett—violation de la loi du dimanche ; $250 de caution.

Joseph Buckley—meurtre ; envoyé devant la cour criminelle sans le bénéfice de caution.

GRANDE CATASTROPHE

dans la presse à coton "Union".

L'appareil compresseur fait explosion ; tue une personne et en blesse douze.

Une de ces catastrophes dont le récit consterne toute une population, s'est produite hier matin, un peu avant dix heures, dans la partie supérieure de la ville, et dans un quartier peu populeux fort heureusement, mais cependant où il règne toujours une certaine activité.

Dans la presse à coton " Union " s'élevant sur le carré d'îlet borné par les rues Sud Peters, Terpsichore, Tchoupitoulas et Herderson, se trouvaient à la susdite heure, hier matin, M. Clément B. Penrose et plusieurs messieurs arrivés du Mississipi, ce même matin.

Tous étaient là, voyant fonctionner un appareil-compresseur que M. Penrose allait vendre aux étrangers. Ces derniers qui avaient entamé des pourparlers avec M. Penrose depuis quelque temps déjà, ne voulaient plus qu'une chose avant de conclure l'achat : voir l'appareil en opération.

Plusieurs balles avaient été comprimées à la satisfaction de tous, quand, tout à coup, un bruit assourdissant se fait entendre, et, en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, le lieu où étaient groupés spectateurs et travailleurs, est changé en une scène navrante à contempler.

A quinze pieds dans l'air, et à des distances énormes, briques, pièces de bois, éclats de bouilloire, ferrail sont lancés et vont blesser des passants.

M. Penrose est tué instantanément, et tous ceux qui étaient à ses côtés sont blessés plus ou moins grièvement. M. Penrose était près d'un mur et parlait dans le moment. Après que se fut apaisée la stupeur, que le calme se fut fait dans les esprits, on s'est rendu sur le lieu de la catastrophe et on a pu relever les blessés et leur prodiguer les soins que nécessitait leur état.

Le corps de M. Penrose était enseveli sous les débris du mur auprès duquel il se tenait, meurtri, broyé comme on le devine bien. Un peu plus loin gisait presque inanimé, M. A. S. Frankenbush et à côté de lui, M. Preston Keabey blessé mortellement, par des lésions internes.

Un char électrique venait de passer ; il était au coin des rues Annonciation et Tepsichore quand un éclat de bouilloire d'une pesanteur considérable est tombé à côté, lancé qu'il avait été à une hauteur d'une cinquantaine de pieds.

Voici les noms des blessés : Preston Keabey, mortellement ; Albert Frankenbush, grièvement ; Geo. Lyon, à la tête et au bras ; Sam Lynn, à la tête et à un œil ; George Hynob, au dos ; Henri Schneider, intérieurement ; George Schomeyer, à la tête ; John Schultze, à un bras ; Willie Ellis, au dos ; Henri Heffler, à l'épaule gauche ; H. M. Turner, à une jambe ; Laura Jones, à la tête et à une épaule.

L'appareil compresseur, assure-t-on, avait été examiné il a quelque temps par un membre de la commission des ingénieurs de l'Etat et déclaré être en bon état.

Cependant depuis assez longtemps on ne s'en était pas servi. Hier matin, dès sept heures et demie, la machine chauffait et ce n'est, comme nous le disons plus haut, qu'à dix heures moins quelques minutes que M. Penrose et MM. S. J. Johnson et N. B. Shelby, d'Ellisville et M. M. H. Turner, de Kosciusko sont allés en voir le fonctionnement. M. Penrose causait avec M. Johnson quand a eu lieu l'accident ; il lui parlait de ses projets d'avenir, de son intention d'établir une presse à coton à Summet, dans l'Etat du Mississipi. M. Johnson a été jeté à quinze pieds de là où il se tenait.

MM. Fenner et Shelby, comme M. Johnson et tant d'autres d'ailleurs, ont échappé miraculeusement à la mort. Laura Jones a été blessée par des briques lancées dans l'air ; elle était rue Tchoupitoulas.

M. Penrose était bien posé dans notre communauté ; il était l'associé de son frère, M. George Penrose, dans les affaires. Il laisse une veuve et deux enfants. Il avait épousé une demoiselle Maginnis.

La presse à coton appartient à l'Hôpital de charité qui la louait au messieurs Penrose ; mais la machine qui a fait explosion appartenait à ces derniers. Les dégâts causés à la presse sont évalués à environ $1,500 ; ceux de la machine, à $500.

Une vingtaine d'hommes se sont de suite mis en devoir de déblayer le terrain.

A une heure avancée de la nuit un représentant de l'*Abeille* s'est rendu à l'hôpital ; il a appris que les deux blessés, MM. Frankenbush et Keabey, reposaient tranquillement.

L'état de M. Keabey est des plus graves, les médecins ont découvert une fracture au crâne. Il a pourtant repris connaissance, mais un complet repos étant ordonné, il n'a pu être interrogé.

"Louisiana Excursion Club."

La première excursion de ce club composé, comme on le sait, de messieurs bien connus de la partie française de notre ville, a eu lieu dimanche dernier, et, nous sommes heureux de l'écrire, a répondu pleinement à l'attente générale, car si, d'une part, les excursionnistes étaient nombreux, ceux-ci, de l'autre, ont passé une journée des plus récréatives.

A huit heures du matin, un convoi énorme quittait la gare du Southern Pacific, et, après une course sans incident notable, sans retard, arrivait à Thibodaux à temps pour permettre qu'on y demeurât une dizaine d'heures.

A leur arrivée, à Thibodaux, les excursionnistes ont été reçus par le maire de la localité, M. Ragan. Musique en tête, on s'est rendu au théâtre de l'Opéra où, au nom de l'autorité municipale, M. Coulon a souhaité la bienvenue à tous.

En réponse à ses cordiales paroles, et à la sollicitation des officiers du club, M. John J. Darrieu a improvisé une allocution très heureuse. M. Darrieu est l'éditeur du *New Orleans Herald* ; la parole lui est d'un maniement aussi aisé que la plume.

Précédés des musiciens de Thibodaux, les excursionnistes auxquels s'étaient mêlés les habitants de la petite ville, se sont remis en marche pour se rendre à l'hôtel de M. W. H. Frost, un établissement en vogue, où les attendait un somptueux repas. Les cris de l'estomac apaisés, car M. Frost ne s'était épargné aucune dépense pour servir à ses consommateurs tout ce que peut fournir le marché en fait de mets délicats, on s'est répandu dans la ville, les uns se promenant dans les rues, les autres se rendant immédiatement au Parc Tetreau où ont eu lieu des divertissements nombreux : partie de Base Ball, courses à pied, concert, feu d'artifice.

Le clou de la fête a été incontestablement le concert donné par la bande du professeur George Paoletti, bande sans égale au Sud, composée de trente-cinq artistes.

Quand M. Paoletti est allé à son pupitre, la poitrine couverte des nombreuses décorations qui lui ont été données au cours de sa brillante carrière, les applaudissements prolongés de la foule l'ont salué : les habitants de l'endroit et des environs savaient quel fin régal leur allait être offert.

En effet, les musiciens de M. Paoletti ont, deux heures durant, tenu leurs auditeurs sous le charme de leurs exécutions exquises.

A la tombée de la nuit, les excursionnistes sont remontés en train, et étaient déposés sur la rive gauche du fleuve, c'est-à-dire en ville, à une heure raisonnable, et se félicitaient d'une journée aussi bien *reçue*.

Cette excursion a été si bien réussie, que le Louisiana Excursion Club, souhaitons-le, y verra un encouragement pour en organiser plusieurs autres avant le retour des fraicheurs.

Le club a fait les choses largement, opulemment : il a dépensé sans compter, prouvant que son premier souci était le confort et l'agrément de ceux qu'il avait conviés à sa fête.

Voici quelle était la composition des divers comités en la circonstance :

Comité d'arrangements—MM. A. B. Ragan, président ; S. Blasini, ex-officio ; Chas. Rivière, L. Sassinot, H. C. Bernard, P. A. Capdau, C. M. Maestri, Aug. Marchal et Théo. Buisson.

Comité de surveillance au Parc—Louis Rivière, président ; L. E. Layrisson, ex-officio ; Emile Rivière, J. B. E. Theriot, Geo. H. Joubert, Jno. J. Darrieu, Sam B. Chase et Ernest Joubert,

Conducteurs—O. H. Simpson, président ; S. Blasini, ex-officio ; Geo. A. Paoletti, Paul Freund et P. A. Theriot.

Le nombre 13.

Les journaux du territoire de l'Oklahoma, aux Etats-Unis, signalent le cas d'un sieur Matthew Degnan, un ancien résident de New-York, dans l'existence duquel le nombre 13 a joué un rôle important.

Degan était veuf depuis 13 années quand, en 1894, il épousa, à New-York, Mlle Ida Dean, après lui avoir fait la cour pendant 13 mois.

Mais, juste 13 jours après la noce, sa femme l'abandonnait.

Degnan résolut alors de partir pour l'Ouest et, après avoir fait donation à l'une de ses filles des 13 maisons qu'il possédait à New-York, il s'est rendu dans l'Oklahoma, où, après 13 mois de séjour, il vient d'intenter une instance en divorce contre l'épouse fugitive.

Greasy Jim.

James Murray, alias Greasy Jim, a, hier matin, perdu une de ses dernières chances : la cour suprême lui a refusé une nouvelle audition de cause.

Si le gouverneur Foster n'intervient pas, il expiera son crime sur l'échafaud.

Mort du Juge Félix P. Poché.

La Louisiane vient de perdre un de ses enfants les plus intelligents, les plus honnêtes, les plus dévoués, le juge Félix Pierre Poché, enlevé par la maladie, à un âge où il pouvait rendre encore de grands services à son pays.

Il était né le 18 mai 1836 ; il n'avait donc pas encore 60 ans. Il avait vu le jour dans la paroisse St-Jacques où la famille Poché résidait depuis trois générations. Son aïeul, du côté maternel était venu, ici, de la Nouvelle Ecosse et s'était établi tout d'abord à Mobile, où on lui avait donné le surnom de Perique, diminutif de celui de Peter, en langue espagnole. Ce surnom, il le retint jusqu'à sa mort et il le communiqua ensuite au merveilleux tabac dont il fut le premier producteur, au tabac Périque.

Après avoir fréquenté les écoles publiques, M. F. Poché fut envoyé par ses parents au collège des Jésuites de Barkedown, Kentucky, puis il revint dans son pays où il étudia les lois.

En 1862, il fit comme tous les Louisianais de cœur ; il prit les armes et alla défendre, sur les champs de bataille la cause Confédérée. Il servit en qualité de capitaine d'infanterie, sous le colonel Louis Bush, fut attaché à la brigade Mouton, assista aux batailles de Mansfield, de Pleasant Hill et fut mis à l'ordre du jour pour sa bravoure, pendant l'affaire de Yellow Bayou.

Rentré dans ses foyers à la conclusion de la paix, il se fit rapidement une réputation comme avocat et comme homme politique.

En 1866, il était élu sénateur de l'Etat. Depuis lors, il a fait partie de toutes les Conventions, de 1868 à 1876, puis de celle de 1879, qu'il présida et qui élut le gouverneur Wiltz. Il fut aussi un des électeurs de Tilden.

L'Hon. F. Poché, élevé au poste de juge associé de la Cour Suprême, y rendit de signalés services et y conquit l'estime de tout le barreau de l'Etat, autant par sa probité que par ses lumières et la sûreté de son jugement.

Rentré dans la vie privée, il se fit comme avocat une brillante clientèle qui lui assura la fortune. Il a été un des fondateurs de l'Association du Barreau Américain dont il est resté huit ans consécutifs le vice-président. C'est lui, du reste, qui en avait suggéré l'idée à la réunion qui avait lieu à Saratoga en 1876. Cette Association est, comme on le sait, fondée sur le plan de "l'Ordre des Bâtonniers de France".

Telle est la vie de l'homme qui vient de mourir et qui semblait appelé à de plus hautes destinées, Intelligent, instruit, travailleur, sachant s'élever au-dessus de toute espèce de préjugés, il se dévouait corps et âme à ses clients et les défendait ardemment. Né Créole, il n'en reniait ni les goûts ni les origines. C'était un grand amateur d'art et un champion de la langue française en l'honneur de laquelle il brisa plus d'une lance. Si on le suit dans sa carrière parlementaire, on le trouve toujours défendant la cause du progrès, de la liberté, de l'enseignement, et des franchises électorales. C'était un loyal et fervent catholique et il est resté, jusqu'à son dernier soupir, aussi fidèle à sa religion qu'à ses origines.

Depuis deux ou trois ans, les forces semblaient l'avoir abandonné ; mais il luttait avec une énergie indomptable contre la maladie ; il ne reculait jamais devant la fatigue. Il vient enfin de succomber, après une maladie qui l'a retenu au lit plus de deux mois.

Il y a quelques jours, son médecin l'avait délicatement averti de sa fin prochaine. Il s'était résigné et s'était courageusement préparé à faire le grand voyage.

Il avait épousé en 1860 Mlle Céline Deslattes, fille de Jean Louis Deslattes appartenant à une famille canadienne.

Il laisse après lui une veuve et huit enfants ; quatre filles, dont une mariée est Mme W. J. Wagnespack, et quatre garçons.

L'un de ces derniers est avocat comme son père ; le second se destine à la prêtrise. Les deux derniers s'appellent Louis et Henry.

Les funérailles du juge Poché auront lieu ce matin, à 10 heures. Le convoi partira de la dernière résidence du défunt, coin des rues Carondelet et Jackson. Les cérémonies religieuses auront lieu à l'Eglise de l'Immaculée Conception (Jésuites), rue Baronne.

Il y aura grand'messe solennelle funèbre.

Le corps sera déposé de suite dans la tombe de l'Association de l'armée du Tennessee.

Voici la liste des porteurs des cordons du poêle :

Actifs.—Juge Samuel D. McEnery, Ex-Juge Charles E. Fenner, Dr C. A. Gaudet, Dr P. L. Remy, Felicien Waguespack, Lamar C. Quintero, A. L. Bourgeois, T. Brignac.

Honoraires—Juge E. D. White ; juge-président, F. T. Nicholls, juge L. B. Watkins, juge Jos. A. Breaux, juge Henry C. Miller, juge Charles Parlange, juge R. N. Ogden, juge Wynne Rogers, juge F. A. Monroe, juge N. Rightor, juge T. C. W. Ellis, juge George H. Théard, juge Fred D King, juge J. H. Ferguson, juge J. C. Moise, Hon. B. F. Jonas, Hon C. F. Buck, Hon C. Hunt, Hon J. McConnell, Maire John Fitzpatrick, Prof. Alcée Fortier, juge Albert Voorhies, major W. E. Hoger, A. Britti, Thomas H. Thorpe, Henry Denis, général T. M. Miller, George Nicholson, George W. Nott, John Clegg, J. C. Denis, Dr. J. L. Delattes, W. B. Krumbhaar, James Demoruelle, capitaine Charles W. Drown, Felix Damare, Dr. E. S. Lewis, R. W. Rogers.

Nous apprenons que l'Association du Barreau de la Nouvelle-Orléans est convoquée, jeudi à midi, dans la bibliothèque de la Cour Civile de District pour rendre hommage à la mémoire du très regretté juge Poché.

Ajournement de la cour criminelle.

Marque de respect à la mémoire du juge Poché.

Les deux sections de la cour criminelle se sont ajournées hier matin par respect pour la mémoire du juge F. P. Poché.

Les nombreux spectateurs attirés par les débats du procès des ouvriers arrimeurs qui ont pris part aux troubles des quais, ainsi que les personnes appelées en témoignage, ont aussitôt quitté la salle.

Toujours les microbes.

Le docteur Seitz, de Munich, a voulu savoir ce que nous pouvons véhiculer de microbes dans nos vêtements. Pour cela, il a pris à l'emporte-pièce une petite rondelle de trois millimètres sur un bas de laine ayant.... fourni sa carrière, et il a constaté qu'elle contenait 356 colonies de ces animalcules ; un bas de coton, sur le même diamètre, en a donné 712.

Un gant qui n'avait pas encore servi était déjà habité par 33 colonies.

Bonne Capture.

Hier soir, à dix heures, les detectives Flotte et Flood, aidés du sergent de police Hevron, ont arrêté au No 97 de la rue Touro un Italien nommé Salvador Randazzo.

Depuis plusieurs jours, les résidents du cinquième precinct étaient victimes de vol fréquents ; ils connaissaient bien les voleurs, mais ce n'est qu'hier soir que la police a pu en appréhender un.

Charles Randazzo, un frère du prisonnier, est également accusé de participation à ces vols, mais il a réussi à s'enfuir lorsque les représentants de la loi sont arrivés.

Salvador a été conduit au poste du cinquième précinct, où il a été reconnu par plusieurs personnes comme un des coupables, entre autres par MM. Lambert, Durel, Bourgeois et Henningburg.

Université Tulane.

Les exercices de fin d'année du Tulane, qui doivent durer quatre jours, ont commencé hier soir dans la salle des Arts et des Sciences de l'Université.

Malgré l'inclémence du temps, beaucoup de monde assistait au concours pour la médaille de Glendy Burke, prix d'élocution.

Les concurrents étaient au nombre de quatre :

MM. Walter Lemann, de la classe de 1897, sujet : " La Révolution de 1776" ; Thomas L. Carter Jr., classe de 1896, sujet : "The Uncle" ; John Klorer Jr., classe de 1895, sujet : "Shylock" ; L. Albert Morphy, classe de 1895, sujet : "Shamus O'Brien."

Les juges du concours, MM. les professeurs Caldwell, Deiler, Dillard, Hart et Ordway se sont consultés hier soir sur le mérite de chacun des concurrents mais leur décision ne sera connue que le jour de la distribution des médailles.

Les mandolins et Glee Clubs ont ajouté par leurs exécutions à l'intérêt de la fête.

La meilleure de toutes les Poudres-Levain.—Dernier rapport du Gouv. des E. U.

Royal Baking Powder
ABSOLUMENT PUR.

C. LAZARD & CO., LTD.
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 mars—Dim Mar Jeu Sam

Les colonelles.

On a beaucoup parlé récemment, dans la presse, de l'incorporation des femmes dans l'armée.

Sait-on à ce propos que, dans l'armée allemande, il n'y a pas en ce moment moins de huit *colonelles* ?

Ces "officières" sont : l'impératrice-mère Frédéric, doyenne de l'armée féminine, en possession de son grade depuis 1871 ; la princesse Frédéric-Charles, veuve du prince Rouge ; la reine Victoria d'Angleterre ; la princesse Albert, femme du régent de Brunswick ; l'impératrice régnante, nommée il y a quatre ans ; la duchesse de Connaught, fille du princesse Frédéric-Charles, et la reine-régente des Pays-Bas.

La seule petite fille—l'enfant de troupe—qui figure sur les cadres de l'armée allemande, est la jeune reine de Hollande.

Base Ball.

Montgomery, 5 ; New Orléans, 2.
Little Rock, 11 ; Memphis, 6.
Atlanta, 5 ; Chattanooga, 2.
Brooklyn, 4 ; Cincinnati, 2.
Cleveland, 10 ; Boston, 9.
Boston, 9 ; Cleveland, 7.
Pittsburg, 5 ; Philadelphie, 2.
Chicago, 10 ; Washington, 7.
Baltimore, 12 ; St-Louis, 5.
New York, 7 ; Louisville, 6.

NOUVELLES A LA MAIN.

A quatre heures dimanche matin, un voleur s'est introduit dans la chambre de Mme Rena Landrew, rue Conti, 1714, et y a fait main basse sur du linge d'une valeur de $10.

—John Eliza, homme de couleur, rapporte qu'un voleur est entré chez lui, à l'angle des rues Galvez et Ste-Anne et s'est enfui en emportant une somme de $8.

—Lawrence Sauls, demeurant rue Quatrième, 34, est accidentellement tombé d'une charrette hier matin au coin de la rue Magasins et de l'avenue Peters et s'est légèrement blessé aux bras et aux jambes. Il a été transporté à l'hôpital où il a reçu des soins.

PIMPLES
Freckles, Blotches, Ringworm, Eczema, Scald Head, Tetter, and all other skin disorders positively cured with
HEISKELL'S OINTMENT.
PRICE 50C. A BOX.
If you would have soft, smooth and healthy skin, free from all imperfections, use constantly
HEISKELL'S SOAP.
Price 25 cts. Send Stamp for Free Sample.
JOHNSTON, HOLLOWAY & CO., PHILA.

LANABRASSE—Décédé, hier, lundi, 17 juin, à 3 heures de l'après-midi, PIERRE LANABRASSE, âgé de 40 ans, natif de France. Les amis et connaissances sont invités à assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, mardi, 18 juin, à 3 heures de l'après-midi. Le corps est exposé rue Libéral, entre Français et Union.

POCHÉ—Décédé en cette ville le dimanche 16 juin 1895, à 1:20 heures A. M. FÉLIX PIERRE POCHÉ, ex juge associé de la Cour Suprême de la Louisiane, âgé de 59 ans, natif de la paroisse St-Jacques, Louisiane. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu mardi, 18 juin 1895, à 10 heures A. M., de la dernière résidence du défunt à l'encoignure de l'avenue Jackson et de la rue Carondelet. Les cérémonies funèbres auront lieu à l'Eglise des Jésuites.

Les journaux du Kentucky, St-Louis et New York sont priés de reproduire cet avis.

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO
LIMITÉ.
F. LAUDUMIEY, Directeur.
Entrepreneur de Pompes Funèbres
Bureau: 1128 et 1130, Avenue Nord Remparts. Ecuries: 1116 à 1120 rue St-Claude, près Ursulines.
VOITURES POUR BALS, MARIAGES, PARTIES DE PLAISIRS, ETC
John St-Paul, Président.
John B. Byrne, Vice-Président.
Chas. L. Boudousquié, Secrétaire et Trésorier.
Bureau de Directeurs, F. Laudumiey, P. Alph Rabouin, Chas. A. Delery, J. F. Meunier
20 fév—1 an

AMUSEMENTS.

WEST END,

Grand Concert tous les Soirs
PAR LA BANDE MILITAIRE DE BELLSTEDT-BALLENBERG.
Aussi Concert toutes les après-midis au Parc Audubon, de 2 à 4. Entrée rue Magazine.
13 juin—

Bureau de l'Importers' Bonded Warehouse Co., coin Conti et Peters - Nouvelle-Orléans 18 juin 1895.—Les actionnaires de cette Compagnie sont par le présent notifiés que l'élection annuelle de cinq directeurs sera tenue dans les bureaux de la compagnie le lundi 1er juillet 1895, entre midi et 1 heure P. M.
E. A. JOURDAN,
18 juin— Secrétaire.

TEXAS
EL PASO T AND P ROUTE
PACIFIC
LIGNE COURTE
—POUR—
Hot Springs, Nord Texas
—ET—
CALIFORNIE.
Bureau des Billets : 629 Canal.
Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie

Heures des arrivages et des départs.

	Départs	Arrivages.
Ex. de Ft Worth et Cal.	8:15 a.m.	7:00 p.m.
Denver Express.........	6:05 p.m.	9:15 a.m.

Le train de 8:15 a.m. a des chars dortoirs buffet, Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman, pour El Paso, Denver et San Francisco.
Le train de 6:05 p. m. a des chars dortoirs buffet Pullman à Shreveport et Marshall et fait connection avec le train "Cannon Ball" pour Hot Springs, aussi des chars dortoirs directs à Little Rock et Alexandrie.
Prenez les chars électriques de la rue Jackson ou de la rue Tchoupitoulas, via le Ferry de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quitteront Gretna à 8:49 a. m. et 6.40 p. m.
Pour des billets et d'autres informations s'adresser à
A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets. GASTON MESLIER, agent général des passagers et des billets. L. S. THORNE Troisième vice-président et directeur-général.
1er janv95—1an

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans No 45 915—Division E—A. Geiger & Co vs. leurs créanciers—La cession de biens de Mme Mary Spindler, veuve du défunt August Geiger et de George Wiedmann, individuellement et comme membres de la raison sociale A. Geiger & Co., et de la dite raison sociale soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs creanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Bussière Rouen, notaire, le LUNDI, 17 juin 1895 à 11 heures A. M. pour accepter les biens livrés, pour élire un syndic et voter pour la décharge ou refus aux dits pétitionnaires et pour considérer et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises, que les notices, requises par la loi soient servies et que tous les créanciers soient notifiés d'être présents à la dite réunion des créanciers et que W. S. Parkerson soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 13 mai 1895.
Signé : GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
23 mai—23—juin 4 17

John H. Murray vs Commercial Cooperage Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 44,317.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John H. Murray, liquidateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
15—15 juin 19 24

Wm T. Leibrock vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,116—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Hugh McCloskey, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
11 juin—11 15 30

FEUILLETON.

No 43 Commencé le 30 avril 1895.

MIRACLE D'AMOUR.

GRAND ROMAN

PAR PIERRE SALES.

DEUXIÈME PARTIE.

VI

LA RECONNAISSANCE DE JEAN RAUCOURT.

(Suite.)

Et il allait tout perdre, le capital, les intérêts, la petite commission, tout, par la faute sinon de M. Sosthène Letourneux, du moins de ses conseils si pernicieux.

Encore une fois, Sosthène protesta d'un ton très dégagé :

—Pardon, pardon, M. Schwarzbacher, remettons les choses au point ! Il y a à peu près huit mois, vous m'avez parlé incidemment d'un certain cocher Bonenfaut, qui était venu vous emprunter de l'argent et qui. sans se recommander outre mesure de moi, vous avait dit qu'il me connaissait, que vous pouviez vous renseigner sur son compte auprès de moi. Est-ce vrai ?

—Jusqu'ici, je ne dis pas....

—Je poursuis. J'aime les situations nettes. je vous déclarai que je n'entendais nullement me rendre responsable de ce brave homme....

—Ah ! vous reconnaissez que vous avez dit que c'était un brave homme ?

—Parfaitement ; cela ne signifiait pas qu'il fût solvable. J'ai connu Bonenfant lorsque j'étais à la Bourse ; il venait à peu près tous les matins me prendre ici et me conduisait à mon bureau. Il était poli, complaisant ; c'est ce que je vous ai déclaré. Si, après cela, vous lui avez prêté votre argent, c'est que cela vous a convenu.

—Vous saviez bien qu'après une semblable téclaration, je ne temanterais qu'à lui rendre raisonnablement service. C'est bien vous qui êtes responsable..autant que si vous afiez signé les pillets !

—Il y en a beaucoup, mon pauvre M. Schwarzbacher ! interrogea Sosthène, comme compatissant à la peine de l'usurier.

—Près de six mille francs !

Un éclair sinistre de joie passa dans les yeux du joli garçon ; mais presque aussitôt, calme, froid :

—C'est beaucoup, en effet.

—C'est auchourt'hui que vous me dites "peaucoup !" Et moi qui vous ai tenu au courant chaque fois ! Moi qui vous racontais tout ! T'apord, je croyais que c'était pour quelque petite ; et puis, ch'ai técouvert que c'était pour entretenir un cheune homme... Ça, par exemple, che n'y combrenais rien... Mais, oui ou non, m'avez-vous dit que ce cheune homme il avait une magnifique afenir ?

—Mon pauvre monsieur Schwarzbacher, vous exagérez toujours. Au bout de soixante jours, Bonenfant, pour renouveler ses billets qu'il était incapable de payer, vous a conté une histoire, vous a parlé d'un grand savant à qui il se dévoue. Vous êtes venu me répéter ça......

—Et vous m'avez tit fous-même......

—Je vous ai dit que j'avais vu une fois ce M...... Jean...... Rau...... Raucourt, je crois, et que, dans le monde industriel, on le considérait comme un garçon de beaucoup de valeur et qu'il prétendait—que lui, pas moi, prétendait—être sur la voie de découvertes extraordinaires....

—Ah ça ! est-ce que vous croyez que, si vous ne m'aviez rien tit te tout ça, che lui aurais flanqué un centime de plus ou même renouvelé un pillet ? Ch'avais cru teviner bue ça vous faisait blaisir que che fienne en aite à ce cheune homme !

Sosthène ne put dominer un léger frisson, mais il affirma :

—Vous vous trompez, M. Schwarzbacher.

L'usurier haussa les épaules :

—Che ne me trompe pas ! Ça vous faisait blaisir...... Pourquoi?...... Queile itée vous afiez terrière la tête ?...... Ch'en sais rien ; on sait chamais afec vous. Mais faut pas me tire que vous ne vous intéressiez pas à cette bedide affaire-là.

Et le père Schwarzbacher éclata d'un rire sonore.

—Et il est temps que je vous la passe, la bedide affaire.... Ch'en ai assez.... Faut que che rentre tans mon argent.... Ça sent trop mauvais chez ce cocher et son bedit ami.

Sosthène, qui avait achevé sa seconde tasse de thé, allumait une cigarette de tabac d'Orient, dans l'attitude d'un homme qui ne demande qu'à écouter.

Et ce vieux malin de Schwarzbacher ayant parfaitement deviné combien il l'intéressait continuait, prolixe, cette histoire, toujours la même, de gens qui se débattent, sans ressources sérieuses, contre les difficultés de la vie.

Il n'avait pas compris les raisons de l'affection, du dévouement d'un vulgaire cocher pour un charmant jeune homme ; il était presque tenté de l'expliquer d'une vilaine manière. Mais le fait était là, brutal, ces deux hommes, l'un vulgaire, l'autre élégant, vivant au haut de Montmartre dans une intimité familiale, le cocher travaillant avec rage, l'ingénieur, inemployé, ne quittant son taudis que pour descendre dans Paris et y faire d'interminables courses, des rouleaux sous le bras.

Le père Schwarzbacher, qui habitait, lui aussi, sur la vieille Butte, l'avait souvent rencontré, lorsqu'il partait le matin, seul ou avec Bonenfant, les yeux luissants d'espérance, Et, aussi souvent, il l'avait aperçu, le soir, remontant lentement la populeuse rue Lepic, les traitt plombés, les bras lourds, avec une désillusion de plus sur les épaules.

—Che sais pas ce qu'il allait faire dans Paris, M. Sosthène ; mais sûr que ça ne tevait pas marcher comme il foulait !

Une presque imperceptible expression de méchanceté passa sur les lèvres de Sosthène.

Evidemment, ça ne devait pas marcher, et toutes les tentatives de Jean Raucourt pour placer ses inventions devaient être inutiles : d'avance, une mystérieuse et détestable influence lui fermait toutes les portes,

Et c'est alors, aux heures de mortel désespoir, lorsque l'inventeur parlait de renoncer à la lutte, de rechercher une place, si modeste qu'elle fût, dans un bureau, dans une usine, même d'ouvrier, c'est alors que la foi du simple, la foi du banal cocher de fiacre faisait des prodiges.

—Mais nous n'avons plus le sou, mon pauvre Bonenfant !

Le père Schwartzbacher avait surpris cette phrase, à leur porte, un jour qu'il venait relancer Bonenfant, qui n'avait pas payé un billet. Et Jean Raucourt ajoutait qu'il ne pouvait accepter plus longtemps un tel dévouement, s'accusant de n'être peut-être qu'un rêveur, rougissant d'avoir déjà tant accepté.

Mais Bonenfant répondait, inébranlable :

—De l'argent ?...... J'en ai toujours, j'ai des réserves ! Je ne vous ai pas tout dit, mon petiot...... Et nous en avons encore, des mois et des mois, avant d'être au fond de mon bas de laine !

Le bas de laine, c'était la caisse du père Schwarzbacher, ce crédit inépuisable dont Bonenfant ignorait la cause et qui semblait ne jamais devoir se tarir ; car le vieil usurier se contentait de grogner, à chaque prêt, à chaque renouvellement de billet. Il avait bien deviné, dans les yeux de Sosthène, qu'il serait payé, un jour, d'un seul coup. Et, s'il faisait une scène, ce matin, c'est que, pour la première fois, M. Letourneux avait eu l'air, un moment, de se dégager entièrement de la chose.

Heureusement, le joli jeune homme et l'usurier se comprenaient à demi mot ; et l'intérêt avec lequel Sosthène écoutait ce récit vingt fois répété était, pour le père Schwarzbacher, une preuve suffisante que l'affaire avait marché selon ses désirs.

Et Sosthène l'avoua presque en posant cette question :

—Enfin, où en sont-ils pour le reste ?... Car je pense qu'il n'y a pas que vous ?... Et vous êtes un homme trop prudent pour ne pas vous être renseigné !..,

—T'autant plus, insinua le vieil usurier, que ch'hai pensé que les renseignements ne seraient pas pertus pour vous.

A cette attaque directe, Sosthène protesta encore,

—C'est uniquement pour vous, mon bon M. Schwarzbacher, que je m'occupe de cette affaire, uniquement pour vous !

L'usurier n'insista pas ; le semblant d'inquiétude qu'il avait eu disparaissait. Et il s'étendait complaisamment sur la situation désespérée des deux isolés de Montmartre.

Ils avaient joué, aussi, un jeu trop dangereux pour ne pas sombrer !

Sans le moindre capital, sans même ce bas de laine que Buenfant prétendait inépuisable, ils avaient fait, du moins Jean Raucourt avait fait grand seigneur. Il ne se contentait pas de ne pas gagner de l'argent et de vivre modestement en attendant qu'il eût tiré quelque profit d'une de ces inventions, il se payait des expériences, des expériences très coûteuses, d'où une fortune formidable chez un marchand de produits chimiques que Bonenfant avait embobeliné.

Et ce n'était pas tout ! Il commandait chez différents fabricants d'appareils de précision, des pièces d'acier ou de platine, des tuyaux de cuivre, une foule de petites choses qui devaient être minutieusement exécutées, des modèles dont on ignorait la destination, établis spécialement pour lui et qui, par suite, coûtaient fort cher, presque des bijoux, tellement c'était fin.

Ça, par exemple, che me temante à quoi ça peut servir......

—Les inventeurs, vous savez, monsieur Schwarzbacher, fit Sosthène en haussant les épaules, ça gâche si souvent de l'argent sans savoir pourquoi.

Mais il savait bien, lui, que ce que Jean Raucourt préparait si mystérieusement, faisant exécuter les pièces une à une à tous les coins de Paris : c'était le modèle réduit de sa locomotive électrique. Puisqu'il n'avait pas trouvé de capitaux pour l'exécuter grandement, il la construisait lui même comme un joujou d'enfant, un joujou si dispendieux qu'il avait déjà absorbé près de trois mille francs sans être parfait.

—Il doit donc de l'argent dans ces différentes fabriques ? interrogea Sosthène.

—Il a pien tonné.. ou plutôt son Bonenfant a pien tonné, car c'est lui qui se met toujours en avant, des acomptes ; mais partout ils doivent de l'archent. Et ce n'était que là !.. Tailleur, chemisier, bottier, chapelier.. et les fournisseur du quartier.. et le boulanger, le boucher, l'epicier...

—Des dettes de tous côtés ?.... Mais savez-vous, mon bon monsieur Schwarzbacher, que ça frise l'escroquerie ?

Sosthène avait prononcé ce dernier mot d'une voix si coupante que l'usurier frisonna.

Il entrevoyait, maintenant, le but auquel Sosthène l'avait tranquillement amené, depuis huit mois qu'il alimentait le cocher et son jeune ami.

—Alors, monsieur Sosthène, vous croyez que ces cheus-là, c'est tes escrocs ?

—Dame ! vous emprunter de l'argent sans savoir comment ils le paieront ! Renouveler billets sur billets ! Se couvrir de dettes chez tous les fournisseurs ... Faire des dupes en un mot.

—Oui.... tes tupes.... tes tupes....

—A votre place, mon bon monsieur Schwarzbacher, je commencerais à m'inquiéter.

—Afouez que vous même vous auriez eu confiance, monsieur Sosthène ?

—Les coquins sont si adroits pour rouler les honnêtes gens !

—Peut-être tevrais je brévenir le gommissaire de bolice ?

(A continuer.)